



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Arrondissement de NICE

MAIRIE DE CONTES

**Décision n° 2023 04 08
Taux des impôts locaux 2023**

L'an deux mille vingt trois, le mercredi douze avril, à dix huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Francis Tujague, Maire de Contes.

Etaient présents : MM. Francis Tujague, Maire, Alain Alessio, Mme Michèle Maurel, M. Gérard De Zordo, Mme Nadine Ezingear, M. Armand Gasiglia, Mme Elodie Loretz, M. Alain Michellis, Mme Lykke Saviane, MM. Eric Foret, Gilbert Camous, Dominique Celeschi, Mmes Martine Abellan, Fabienne Irles, MM. Christophe Angéli, Thierry Fauré, Kader Akeb, David Dongé, Olivier Camous, Mme Sandrine Mauras, M. Michel Caruso, Mmes Chloé Roig, Edwige Alunni, Kareen Woignier, M. Christophe Cérangioli et Mme Sylvie Carletto formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : Mmes Nicole Colombo, Malika Vannucci et Marie-Fleur Alquier.

Le quorum est atteint.

Madame Elodie Loretz a été nommée secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Impôts,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que, par la délibération n° 2023 03 13 du 8 mars 2023, le conseil municipal a pris acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2023,

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de voter les taux des impôts directs locaux relevant de sa compétence, au titre de l'année 2023,

Monsieur le Maire propose au conseil de maintenir pour l'année 2023, le montant des taux des impôts directs locaux.

Le conseil municipal, Oûi l'exposé du maire, Après en avoir délibéré,

Décide de maintenir pour l'année 2023, les taux des impôts directs locaux à :

- 15,12 % pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires
- 26,00 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties
- 29,76 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties

Autorise le maire à accomplir toutes les formalités et à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Pour : 29

Nombre de présents : 26

Contre : 0

Nombre de votants : 29

Abstentions : 0

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-210600482-20230412-20230408-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/04/2023

Affichage : 14/04/2023

La secrétaire de séance
Elodie LORETZ

Le Maire,
Francis TUJAGUE